

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE27

présenté par
Mme Erhel, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 23, substituer au mot :

« digitaux »,

le mot :

« numériques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.